

DISPOSITIF D'ASSISTANCE SPÉCIFIQUE POUR LA NUMÉRISATION DES ÉPREUVES DU BGT et BCP

Session 2026

Dans le cadre des épreuves écrites des baccalauréats et des opérations de numérisation associées au traitement des copies, un dispositif d'assistance spécifique est mis en place, en partenariat avec les 3 académies pour assister les EPLE durant la période de numérisation.

1. Contacts en cas de difficulté durant la numérisation

1.1 Difficultés techniques : assistances académiques

Rectorat de PARIS	Rectorat de CRETEIL	Rectorat de VERSAILLES
https://assistance.ac-paris.fr Assistance TEL : 01 40 32 34 70	"Assistance PAsS" accessible depuis le portail ARENA, rubrique "Ressource et outils > Assistance et informatique" https://arena.ac-creteil.fr En cas d'impossibilité de connexion au portail PAsS Assistance TEL : 01 30 83 43 00	Guichet « Cariina & Moi » accessible depuis le portail Arena, rubrique "Ressource et outils > Assistance et informatique > Assistance et conseil " https://arena.ac-versailles.fr Assistance TEL : 01 30 83 43 00
Assistance spéciale SANTORIN : 01 44 62 35 70	Assistance spéciale SANTORIN : 01 57 02 68 91	Assistance spéciale SANTORIN : 01 30 83 48 03

1.2 Difficultés sur l'application SANTORIN : assistance SIEC

Assistance spéciale SANTORIN : 01 49 12 23 45.

ATTENTION : Les numéros de téléphones d'assistance spéciale SANTORIN ne seront actifs que pour la période de numérisation, du 28 mai au 19 juin 2026.

2. Plan de secours et mode opératoire

Afin d'assister les EPLE de la façon la plus opérationnelle, un plan de secours est mis en place pour permettre aux établissements qui en ont besoin de faire appel à un établissement de secours ou à un établissement disposant de deux scanners.

Ce dispositif mis en place depuis plusieurs années est réactivé selon les mêmes modalités.

Les établissements peuvent trouver ces informations sur le portail <https://doc-santorin.siec.education.fr>